

Communiqué de presse

30 événements labellisés BackSafe cet été !

06.07.2016

La saison des festivals est ouverte ! Pendant tout l'été, des milliers de personnes se rendront aux quatre coins de la Wallonie pour faire la fête en musique. Grâce au label BackSafe, de nombreuses initiatives sont mises en place pour favoriser un retour en sécurité après la fête ! Cette année, Maxime PREVOT, le Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière, et l'AWSR, ont doublé le nombre d'événements labellisés par rapport à l'année dernière.

Cet été comptera une trentaine d'événements labellisés BackSafe. Dans chacun d'entre eux, différentes choses seront mises en place pour mettre la sécurité routière au premier plan. Toutes ces initiatives sont le fruit d'une collaboration entre les organisateurs des différents événements et l'équipe BackSafe de l'AWSR.

- **Eau gratuite**

Tous les événements BackSafe de l'été proposeront gratuitement de l'eau potable aux participants. L'AWSR s'est associée à la Société wallonne des Eaux qui installera des fontaines à eau gratuitement dans 7 festivals. A cette occasion, 100.000 gobelets réutilisables arborant un message de sensibilisation seront mis à disposition des festivals concernés par le partenariat avec la SWDE ainsi que toute une série d'autres événements ayant manifesté un intérêt. D'autres organisateurs mettront leurs propres fontaines à eau à disposition ou simplement de l'eau gratuite disponible aux bars. Le coût de l'eau sur certains événements peut parfois inciter les participants à opter pour une boisson alcoolisée qui est quelquefois proposée au même prix. Cette initiative représente donc un élément important pour favoriser un retour en sécurité.

- **Moyens alternatifs de retour à domicile**

BackSafe invite les organisateurs à prévoir et promouvoir des alternatives à la voiture pour pouvoir rentrer en toute sécurité. Chaque événement BackSafe de l'été répondra à sa manière à cette demande. Des navettes de bus seront organisées par le TEC dans plusieurs festivals dans le cadre de l'opération TEC ON TOUR. La liste des événements concernés et les horaires des navettes sont disponibles sur le site infotec.be. D'autres festivals se sont associés à une société de taxi locale pour proposer des prix réduits aux festivaliers ou encore à une marque d'automobile pour organiser des navettes privées gratuites. Pour certains événements, un rapatriement des fêtards qui ne sont plus en état de reprendre le volant est prévu.

- **Sensibilisation**

Afin de rappeler les dangers de la conduite sous influence aux festivaliers, l'AWSR mettra gratuitement du matériel de sensibilisation à disposition des événements labellisés. Ainsi, les bars seront décorés avec des fanions reprenant un message de sensibilisation et les membres du personnel porteront un badge arborant le même message.

Dans le cadre de sa campagne accidents de week-end, l'AWSR organisera des actions de sensibilisation dans une dizaine de festivals BackSafe. Une équipe de l'AWSR sillonnera ces événements et proposera aux festivaliers une animation photo ludique. Objectif : rappeler les dangers de la conduite sous influence et dissuader les fêtards qui ont consommé de l'alcool et/ou de la drogue de prendre le volant. Des bandanas et des lunettes seront distribués aux participants.

D'autres événements BackSafe bénéficieront du soutien d'asbl locales ou des services de prévention de leur commune pour l'organisation de ce type d'action à l'aide de matériel mis gratuitement à disposition par l'AWSR.

- **Autres initiatives**

Certains festivals BackSafe ont décidé de ne pas servir d'alcool fort aux festivaliers. La promotion des services disponibles dans le cadre de BackSafe sera assurée via des affiches présentes à différents endroits sur les sites des événements. Sur plusieurs événements, un mini spot reprenant tous les services BackSafe mis en place pour l'évènement sera également diffusé pendant la soirée.

Un label 100% wallon

Depuis plus d'un an, le label BackSafe est octroyé, en Wallonie, à tout type d'évènement festif qui prend des initiatives pour favoriser le retour à domicile de ses participants en toute sécurité. Une cinquantaine d'évènements et établissements ont déjà été labellisés.

La création du label BackSafe a été décidée par le Gouvernement Wallon suite aux recommandations du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. Le Ministre Maxime PREVOT a chargé l'AWSR de mettre en place, gérer et promouvoir le label.

Pour Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière, le label BackSafe représente un outil de sensibilisation du grand public idéal dans un contexte festif. Impliquer les organisateurs d'évènements, principalement pendant la période festive de l'été, est essentiel pour atteindre l'objectif fixé par le Gouvernement wallon : réduire à 200 le nombre de victimes sur les routes wallonnes d'ici 2020.

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de Police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur Wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contact Presse :

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR – 0498/048.361

[Suivez nous sur Twitter @AWSR_be](#)
www.tousconcernes.be